

SOCIETE GENERALE SFH

**Société Anonyme au capital de 375 000 000 euros
Siège Social : 17, cours Valmy 92800 Puteaux
445 345 507 R.C.S Nanterre**

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017

PREAMBULE

Le présent rapport financier semestriel est établi conformément aux dispositions des articles L.451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 du Règlement Général de l’Autorité des Marchés Financiers.

Ce document est déposé auprès de l’AMF selon les modalités prévues par le Règlement Général.

Il est mis à disposition au siège social de la Société situé au 17, cours Valmy 92800 Puteaux.

Dispositions réglementaires applicables à Société Générale SFH

Société Générale SFH est un établissement de crédit spécialisé au sens de l’article L.513-1 du Code monétaire et financier qui, en cette qualité, ne peut effectuer que les opérations de banque résultant des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont propres ou de la décision d’agrément qui la concerne.

Conformément à son agrément en tant que société de financement de l’habitat, Société Générale SFH « *a pour objet exclusif de consentir ou de financer des prêts à l’habitat et de détenir des titres et valeurs dans les conditions définies par décret en Conseil d’Etat* » dans les conditions définies aux articles L.513-28 et suivants du Code monétaire et financier.

En tant qu’établissement de crédit, Société Générale SFH est soumise à la supervision de l’Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et au respect des dispositions du Règlement européen n°575/2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d’investissement (*CRR, Capital Requirements Regulation*).

Société Générale SFH est exemptée du respect sur base individuelle des ratios de capital, conformément aux dispositions de l’article 7 de CRR.

Son statut de société de financement de l’habitat implique notamment :

- un objet social limité à l’acquisition d’actifs répondant à des critères d’éligibilité stricts fixés par la loi,
- l’application de dispositions législatives dérogatoires à la faillite, inhérentes à ce type de structure d’émission d’obligations sécurisées (*covered bonds*), parmi lesquelles figurent l’absence d’accélération du passif ainsi que l’existence d’un privilège légal en application de l’article L.513-11 du Code monétaire et financier.

SOMMAIRE

1. Le rapport semestriel d'activité.....	4
2. Les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2017.....	17
3. Le rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.....	58
4. La déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel.....	62

1. Le rapport semestriel d'activité

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2017**

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2017

Au 30 juin 2017, le bilan présente un total de 29.344,96 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2016, le total bilan était de 26.018,18 millions d'euros. La variation s'explique principalement par l'émission de 2 milliards d'euros d'OFH *retained* à taux fixe, suite à l'intégration des prêts immobiliers originés par Boursorama Banque, et par la mise en place d'un *Prematurity test* reçu de Société Générale, qui couvre le paiement du Principal de la souche arrivant à maturité le 19 décembre 2017, pour un montant de 1,5 milliards d'euros.

L'encours des OFH au 30 juin 2017 est de 27.011,45 millions d'euros dont 111,45 millions d'euros d'intérêts courus non échus. Au 31 décembre 2016, l'encours d'OFH était de 25.063,26 millions d'euros dont 163,26 millions d'euros d'intérêts courus non échus.

Les fonds propres à fin juin 2017 s'élèvent à 513,85 millions d'euros.

Chiffres clés du bilan

En millions d'euros	30/06/2017	31/12/2016
Total Actif	29.344,96	26.018,18
Dont Créances sur établissement de crédit - A terme	27.440,09	25.452,87
Dettes représentées par un titre	27.011,49	25.063,26
Total Fonds Propres	513,85	500,14

A- Evolution des actifs au cours du premier semestre 2017

Société Générale SFH étant parfaitement adossée en montant et maturité, chaque nouvelle émission d'Obligation de Financement de l'Habitat (OFH) donne lieu parallèlement à la mise en place d'un nouveau tirage de prêt collatéralisé pour un montant et une durée équivalents.

Au 30 juin 2017, l'actif de Société Générale SFH en base sociale était essentiellement constitué de créances de prêt sur SOCIETE GENERALE accordés par Société Générale SFH au titre du contrat de prêt collatéralisé, pour un montant équivalent aux séries d'OFH émises par la Société, soit 26.900 millions d'euros.

Quant aux actifs reçus à titre de garantie, ils sont composés d'un portefeuille de prêts personnels immobiliers, apporté en garantie par Société Générale, par le groupe Crédit du Nord depuis juillet 2015, par BFCOI (Banque Française Commerciale Océan Indien) depuis octobre 2015, et par Boursorama Banque depuis juin 2017. Ce portefeuille de prêts personnels immobiliers apparaît au hors bilan de Société Générale SFH.

Dans tous les cas, les portefeuilles de créances sont composés de prêts personnels immobiliers cautionnés à 100 % par Crédit Logement.

Par conséquent, à la suite de l'élargissement des sources de créances intervenu en juin 2017, le portefeuille de couverture, constitué de prêts personnels immobiliers apportés en garantie des OFH, représente au 30 juin 2017 un encours de 30.666 millions d'euros, dont environ 24.544 millions d'euros originés par BDDF (soit 80 %), environ 4.104 millions d'euros originés par Crédit du Nord (soit 13,4 %), environ 1.938 millions d'euros originés par Boursorama Banque (soit 6,3 %) et environ 80 millions d'euros originés par BFCOI (soit 0,3 %).

La répartition géographique du portefeuille se décomposait comme suit à fin juin 2017, en cohérence avec l'implantation historique du réseau SOCIETE GENERALE :

Region	% Residential Loans
Auvergne Rhône-Alpes	9,41%
Bourgogne Franche-Comté	1,66%
Bretagne	2,41%
Centre Val-de-Loire	2,37%
Corse	0,71%
DOM – TOM	0,68%
Grand Est	3,44%
Hauts-de-France	8,82%
Ile-de-France (Paris included)	40,41%
Normandie	5,08%
Nouvelle Aquitaine	6,21%
Occitanie	6,81%
Pays de la Loire	3,19%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,78%
TOTAL	100,00%

Le portefeuille d'actifs est rechargé mensuellement, de manière à satisfaire à tout moment les critères d'éligibilité ainsi que la sur-collatéralisation nécessaire au respect du ratio réglementaire d'une part, et du taux minimum de sur-dimensionnement requis par les agences de notation Fitch et Moody's d'autre part. Les créances devenues inéligibles sont exclues du portefeuille et remplacées par de nouvelles créances éligibles de manière à conserver un portefeuille d'actifs stable d'un montant d'environ 30,5 milliards d'euros, en cohérence avec le stock total d'OFH émises, à hauteur d'environ 27 milliards d'euros de nominal.

Ainsi, le portefeuille est composé exclusivement de créances saines, les créances présentant des impayés ou en défaut étant systématiquement exclues du portefeuille mensuellement.

Au cours du premier semestre 2017, l'encours des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie permettant de respecter le ratio de sur-dimensionnement a évolué comme suit :

- 28.386,63 millions d'euros au 31 janvier 2017,
- 28.386,39 millions d'euros au 28 février 2017,
- 28.386,48 millions d'euros au 31 mars 2017,
- 28.386,51 millions d'euros au 30 avril 2017,
- 28.386,13 millions d'euros au 31 mai 2017,
- 30.666,36 millions d'euros au 30 juin 2017.

La hausse de l'encours des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie au mois de juin 2017 fait suite à l'intégration des prêts immobiliers originés par Boursorama Banque, et a permis l'émission de 2 milliards d'euros d'OFH *retained* à taux fixe.

Ainsi, à fin juin 2017, le taux d'OC de Société Générale SFH reste stable à hauteur de 114 %.

A fin juin 2017, les valeurs de remplacement représentent un total de 404,96 millions d'euros, essentiellement composées de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs de remplacement représentent 1,51 % de l'encours d'OFH (le maximum légal étant fixé à 15 %).

B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au premier semestre 2017

Au cours du premier semestre 2017, Société Générale SFH a réalisé les opérations suivantes :

- Série 60 du programme EMTN : Réalisation en date du 23 janvier 2017, d'une émission *publique* pour un montant nominal de 750 millions d'euros, maturité 23 janvier 2024, servant un coupon de 0,25 %, et remboursement anticipé total de la série *retained* 37 d'OFH pour un montant équivalent,
- Série 61 du programme EMTN : Réalisation en date du 2 juin 2017, d'une émission *publique* pour un montant nominal de 750 millions d'euros, maturité 2 juin 2025, servant un coupon de 0,5 %, et remboursement anticipé partiel de la série *retained* 38 d'OFH pour un montant équivalent.

Par ailleurs, dans le cadre de l'intégration des prêts immobiliers originés par Boursorama Banque, Société Générale SFH a procédé aux 3 émissions suivantes :

- Série 62 du programme EMTN : Réalisation en date du 23 juin 2017, d'une émission *retained* pour un montant nominal de 500 millions d'euros, maturité 23 juin 2021, servant un coupon de 0 %,
- Série 63 du programme EMTN : Réalisation en date du 23 juin 2017, d'une émission *retained* pour un montant nominal de 500 millions d'euros, maturité 23 juin 2022, servant un coupon de 0,097 %,

- Série 64 du programme EMTN : Réalisation en date du 23 juin 2017, d'une émission *retained* pour un montant nominal de 1.000 millions d'euros, maturité 23 juin 2027, servant un coupon de 0,95 %.

Société Générale SFH n'a remboursé aucune émission obligataire à échéance, durant le premier semestre 2017.

Les dettes bénéficiant du privilège sont les OFH émises par la Société se décomposent comme suit au 30 juin 2017 :

ISIN	Bond Serie	Bond Category	Soft bullet	EUREX	Callable flag	Value Date	Maturity date	Average Life	Currency	Outstanding End of Month in €	Emission	Taux	Index	Spread
FR0011180017	12	1. Public - Benchmark	N	N	N	18-01-2012	18-01-2022	4,55	EUR	1 250 000 000,00	Fixed rate	4,0000 %	Fixed	
FR0011215516	13	1. Public - Benchmark	N	N	N	14-03-2012	14-03-2019	1,70	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	2,8750 %	Fixed	
FR0011374198	26	1. Public - Benchmark	N	N	N	19-12-2012	19-12-2017	0,47	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	1,0000 %	Fixed	
FR0011431014	29	1. Public - Benchmark	N	N	N	05-03-2013	05-03-2020	2,68	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	1,7500 %	Fixed	
FR0011644392	31	1. Public - Benchmark	N	N	N	05-12-2013	05-01-2021	3,52	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	1,6250 %	Fixed	
FR0011859495	32	1. Public - Benchmark	N	N	N	29-04-2014	29-04-2024	6,83	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	2,0000 %	Fixed	
FR0012562999	33	1. Public - Benchmark	Y	N	N	27-02-2015	27-02-2020	2,66	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,1250 %	Fixed	
FR0012951960	49	1. Public - Benchmark	Y	N	N	21-09-2015	21-09-2022	5,23	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed	
FR0013094869	51	1. Public - Benchmark	Y	N	N	20-01-2016	20-01-2023	5,56	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed	
FR0013232071	60	1. Public - Benchmark	Y	N	N	23-01-2017	23-01-2024	6,57	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,2500 %	Fixed	
FR0013259413	61	1. Public - Benchmark	Y	N	N	02-06-2017	02-06-2025	7,92	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed	
FR0011291335	20	3. Retained	Y	N	Y	26-07-2012	26-04-2023	5,82	EUR	500 000 000,00	Floating rate		EIBEUR3M	119
FR0012697886	35	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	27-02-2029	11,66	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5900 %	Fixed	
FR0012697894	36	3. Retained	Y	Y	N	06-05-2015	27-02-2029	11,66	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5900 %	Fixed	
FR0012697910	38	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	28-07-2025	8,08	EUR	250 000 000,00	Fixed rate	0,3600 %	Fixed	
FR0012697928	39	3. Retained	Y	Y	N	06-05-2015	28-07-2025	8,08	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,3600 %	Fixed	
FR0012697936	40	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	26-08-2026	9,16	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	0,4300 %	Fixed	
FR0012697944	41	3. Retained	Y	Y	N	06-05-2015	26-08-2026	9,16	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,4300 %	Fixed	
FR0012697951	42	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	27-09-2027	10,24	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed	
FR0012697969	43	3. Retained	Y	Y	N	06-05-2015	27-09-2027	10,24	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed	
FR0012697977	44	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	26-10-2028	11,32	EUR	910 000 000,00	Fixed rate	0,5700 %	Fixed	
FR0012697985	45	3. Retained	Y	Y	N	06-05-2015	26-10-2028	11,32	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5700 %	Fixed	
FR0012698009	46	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	01-08-2021	4,09	EUR	400 000 000,00	Fixed rate	0,1000 %	Fixed	
FR0012843118	48	3. Retained	Y	N	Y	17-07-2015	17-07-2030	13,05	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	1,8500 %	Fixed	
FR0012843126	47	3. Retained	Y	N	Y	17-07-2015	17-07-2018	1,05	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	0,1750 %	Fixed	
FR0013058930	50	3. Retained	Y	N	Y	27-11-2015	27-11-2023	6,41	EUR	250 000 000,00	Fixed rate	0,7500 %	Fixed	
FR0013184231	53	3. Retained	Y	N	Y	24-06-2016	24-06-2031	13,98	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	1,1500 %	Fixed	
FR0013215530	54	3. Retained	Y	N	Y	27-10-2016	27-10-2019	2,32	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,0000 %	Fixed	
FR0013215555	55	3. Retained	Y	N	Y	27-10-2016	27-10-2020	3,33	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,0000 %	Fixed	
FR0013215563	57	3. Retained	Y	N	Y	27-10-2016	27-10-2024	7,33	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,2230 %	Fixed	
FR0013215571	59	3. Retained	Y	N	Y	27-10-2016	27-10-2026	9,33	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,4810 %	Fixed	
FR0013215589	58	3. Retained	Y	N	Y	27-10-2016	27-10-2025	8,33	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,3560 %	Fixed	
FR0013215597	56	3. Retained	Y	N	Y	27-10-2016	27-10-2023	6,32	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,0890 %	Fixed	
FR0013262755	62	3. Retained	Y	N	Y	23-06-2017	23-06-2021	3,98	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,0000 %	Fixed	
FR0013262763	64	3. Retained	Y	N	Y	23-06-2017	23-06-2027	9,98	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	0,9500 %	Fixed	
FR0013262771	63	3. Retained	Y	N	Y	23-06-2017	23-06-2022	4,98	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,0970 %	Fixed	
FR0011519933	30	4. Private Placement	N	N	N	19-06-2013	19-06-2028	10,97	EUR	90 000 000,00	Floating rate		EIBEUR3M	48
FR0013135233	52	4. Private Placement	Y	N	N	15-03-2016	15-03-2021	3,71	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,0000 %	Fixed	
EUR										26 900 000 000,00				

L'encours d'OFH au 30 juin 2017 est de 27.011,45 millions d'euros (comprenant 111,45 millions d'euros d'intérêts courus non échus).

Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 19 mai 2017. Il s'agit d'une mise à jour essentiellement technique.

A ce jour, les OFH émises par la Société sont notées AAA et Aaa respectivement par Fitch Ratings et Moody's.

C- Evolution du ratio de couverture et du Plan de couverture annuel

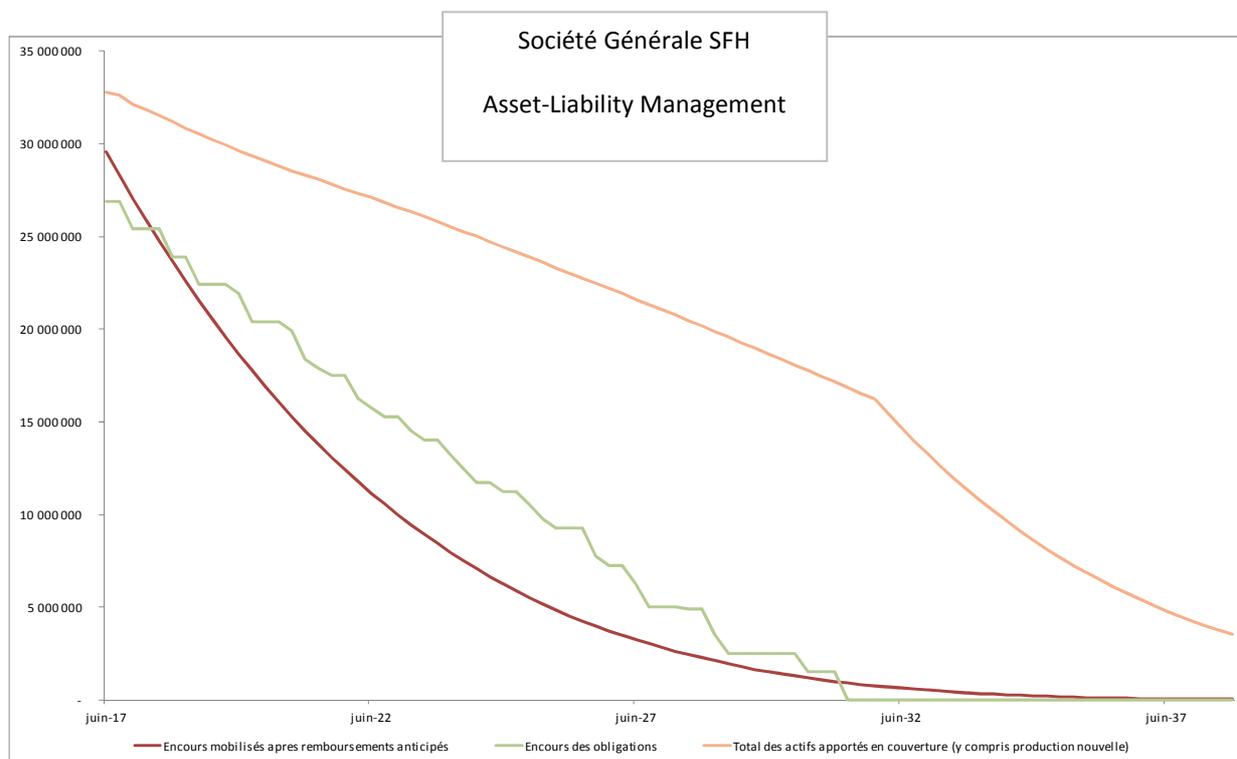
Par transparence, le ratio de couverture que Société Générale SFH est tenue de respecter au regard des dispositions de l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier se définit comme le rapport des actifs, y compris les valeurs de remplacement, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi.

Au 30 juin 2017, le ratio de couverture se basant sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers cédés en pleine propriété à titre de garantie, s'établissait à 111,56 %, en cohérence avec l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier qui définit le seuil de ce ratio réglementaire à 105 %.

Conformément aux dispositions réglementaires, le plan de couverture prévisionnel vise à s'assurer que toute impasse de couverture des Obligations de Financement de l'Habitat émises par des actifs transférés, doit pouvoir être couverte par des actifs éligibles disponibles et / ou par des hypothèses conservatrices de nouvelle production.

Au 30 juin 2017, sur la base d'hypothèses prudentes de nouvelle production à 4.478,35 millions d'euros par an sur une durée de 5 ans puis dégressives de 5 % pour les années suivantes, et sur la base d'un taux moyen de remboursement anticipé de 7,91 %, correspondant au taux moyen historique observé sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers depuis juin 2010, aucune impasse de couverture n'est observée après recours à la nouvelle production.

En tenant compte de ces hypothèses, la couverture des OFH est assurée jusqu'à l'extinction totale des passifs (cf. graphique ci-après) :



D- La gestion des risques de bilan

En matière de risque de taux, suite à la restructuration intervenue le 6 mai 2015, Société Générale SFH a retiré l'ensemble de ses swaps de micro-couverture. Les émissions publiques et retained d'OFH sont désormais réalisées à taux fixe, tout comme les tirages de prêts collatéralisés, dans le but de refléter la composition du cover-pool de PPI sous-jacents. En matière de risque de taux, Société Générale SFH procède désormais à une couverture naturelle du risque de taux entre les actifs et les passifs.

La mesure du risque structurel de taux est faite à l'aide des impasses calculées sur la base des situations « Passif-Actif » de Société Générale SFH à production arrêtée, détaillés sur les 20 ans à venir avec des impasses mensuelles sur les 12 premiers mois, puis annuelles sur les 19 années suivantes.

L'outil de suivi de ce risque calcule la sensibilité définie comme la variation, pour une hausse parallèle des taux de 1 %, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

Au 30 juin 2017, la sensibilité de Société Générale SFH à un choc de 100 points de base s'élève à -0,04 million d'euros pour une limite de +/- 4 millions d'euros.

La décomposition est la suivante :

- Court terme : -0,04 million d'euros,
- Moyen terme : 0 million d'euros,
- Long terme : 0 million d'euros.

Suite au retrait des swaps de taux, Société Générale SFH pilote désormais le risque de taux de façon dynamique en sélectionnant les actifs remis en garantie et a mis en place de nouveaux contrôles du risque par transparence, et notamment :

- Le suivi de l'écart de durée de vie moyenne entre les actifs du «*cover-pool*» et les OFH avec un seuil à 18 mois lorsque les actifs sont plus longs que les passifs ; l'écart de durée de vie moyenne entre les actifs et les passifs étant de -21 mois au 30 juin 2017,
- Une réserve d'intérêts, à constituer par SOCIETE GENERALE sous conditions de notation, lorsque le montant total des intérêts à verser au titre des OFH est supérieur au montant total des intérêts à recevoir sur les prêts en garantie.

Société Générale SFH ne réalisant que des émissions en euros n'est pas exposée au risque de change sur ses émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SFH n'est pas exposée, les tirages de prêt à l'actif répliquant pour ce qui concerne la maturité, les caractéristiques des OFH émises.

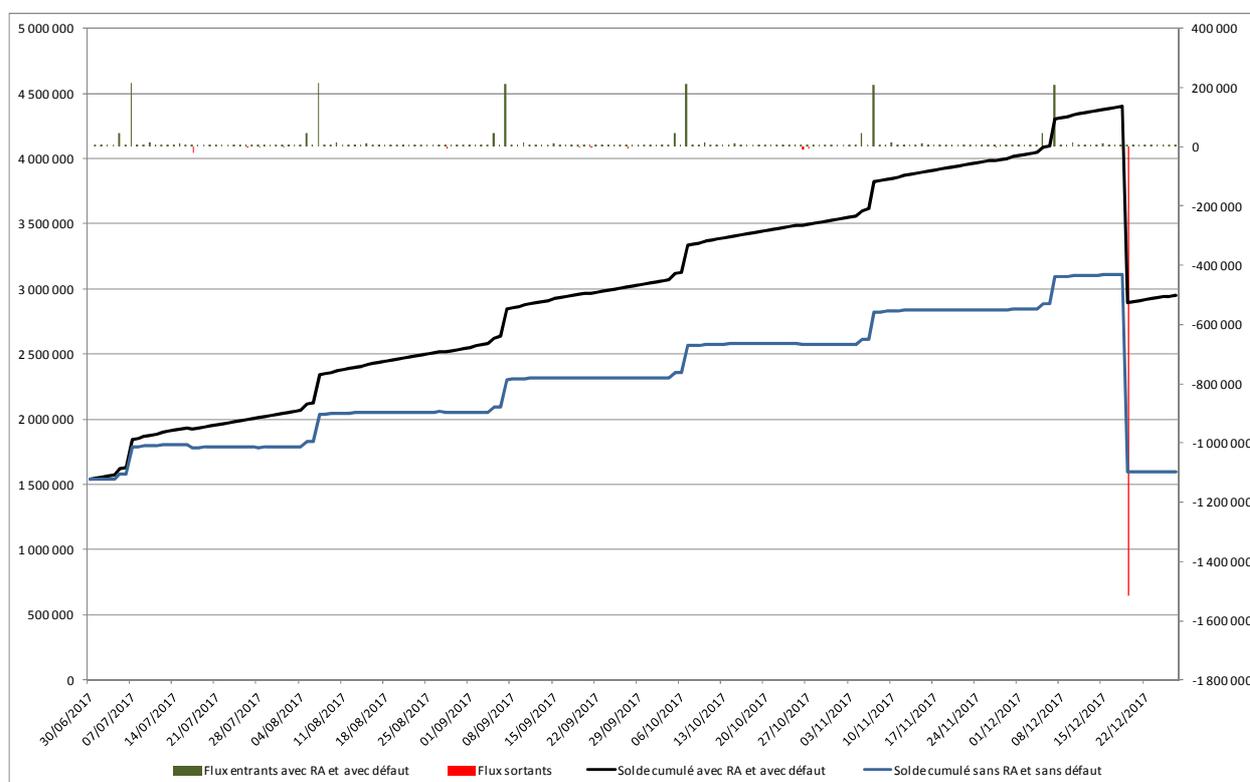
En matière de risque de liquidité, les opérations courantes de Société Générale SFH sont parfaitement adossées en termes de montant et de maturité.

Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité ainsi que l'absence de cap sur les entrées de trésorerie.

Le risque de liquidité est également apprécié par transparence, c'est-à-dire en prenant en considération le portefeuille de prêts personnels immobiliers apporté en pleine propriété à titre de garantie par SOCIETE GENERALE à Société Générale SFH en couverture des tirages effectués au titre du contrat de prêt.

Ainsi, la liquidité à 180 jours de Société Générale SFH est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts personnels immobiliers mobilisés reçus en garantie,
- les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux paiements de principal et intérêt des échéances des Obligations de Financement de l'Habitat émises,
- une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes. Le solde de trésorerie initial est déclaré au jour « zéro ». Il correspond aux soldes des comptes et des dépôts à vue disponibles.



Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17, les calculs s'appuient sur le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n° 99-10 arrêté au 30 juin 2017. Il s'agit du taux annualisé de remboursements anticipés observés sur le dernier trimestre que l'on retrouve dans le rapport sur la qualité des actifs. Celui-ci s'établit à 9,26 % au 30 juin 2017.

A partir du 30 juin 2017, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 1.552,93 millions d'euros et correspond au solde du premier jour du trimestre.

Ce solde comporte les montants liés au *Prematurity test*, reçus de SOCIETE GENERALE qui couvrent le paiement des intérêts sur une période de 90 jours à venir pour un montant total de 40,54 millions d'euros, et le paiement du Principal de l'émission n°26 arrivant à maturité le 19 décembre 2017, pour un montant de 1.500 millions d'euros.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SFH est dotée de sources additionnelles de liquidités constituées principalement des échéances en intérêt et capital perçues des valeurs de remplacement, du montant du *Pré-Maturity test* et de la valeur des prêts personnels immobiliers éligibles au refinancement BCE.

Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France, pour la partie excédant le niveau réglementaire de 105% des passifs privilégiés s'élève à 886,14 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier représentent un total de 400 millions d'euros, correspondant au montant des dépôts à terme dans les livres de SOCIETE GENERALE.

Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 304,53 millions d'euros.

Les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier au dernier jour représentent un total de 399.6 millions d'euros, correspondant au remplacement en dépôts à terme dans les livres de SOCIETE GENERALE. La diminution du montant par rapport au premier jour s'explique par l'application de taux d'intérêt négatifs.

E- Risque Opérationnel

Société Générale SFH sous-traite la gestion de ses opérations à différents départements ou directions fonctionnelles de SOCIETE GENERALE dans le cadre de conventions de gestion et recouvrement, d'externalisation et de contrôle périodique.

Le risque opérationnel lié à Société Générale SFH est ainsi intégré dans le dispositif de mesure et de gestion du risque opérationnel de SOCIETE GENERALE.

Par ailleurs, les risques opérationnels propres à Société Générale SFH sont aussi évalués selon le même dispositif d'encadrement du risque que celui du groupe SOCIETE GENERALE, c'est-à-dire sur la base du « Risk and Control Self-Assessment » (RCSA),

celui-ci faisant ressortir un risque évalué à « faible » après prise en compte des contrôles en place visant à s'assurer de processus opérationnels suffisamment robustes.

F- Le compte de résultat

	30/06/2017	31/12/2016
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
+ Intérêts et produits assimilés	199 377 486,20	414 013 468,50
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	158 103 372,89	312 877 181,09
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	4 221 754,74	9 155 844,54
+ Autres intérêts et produits assimilés	37 052 358,57	91 980 442,87
- Intérêts et charges assimilées	-173 583 758,02	-369 435 347,92
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	-39 462 417,91	-93 378 626,87
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-134 121 339,92	-276 056 721,24
- Autres intérêts et charges assimilées	-0,19	0,19
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	0,00	0,00
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0,00	0,00
+ Produits sur opération de location simple	0,00	0,00
- Charges sur opérations de location simple	0,00	0,00
+ Revenus des titres à revenu variable	0,00	0,00
+ Commissions (produits)	0,00	0,00
- Commissions (charges)	0,00	0,00
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	0,00	0,00
- Opérations sur titres de transaction	0,00	0,00
- Opérations de change	0,00	0,00
- Opérations sur instruments financiers	0,00	0,00
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	0,00	0,00
- Plus ou moins value	0,00	0,00
- Dotations aux provisions et reprises	0,00	0,00
+ Autres produits d'exploitation bancaire	1,00	0,00
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres produits d'exploitation bancaires	1,00	0,00
- Autres produits non bancaires	0,00	0,00
- Autres charges d'exploitation bancaire	-82 582,08	29 220,48
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres charges d'exploitation bancaires	-82 582,08	29 220,48
PRODUIT NET BANCAIRE	25 711 147,10	44 607 341,06
- Charges générales d'exploitation	-4 542 943,76	-9 028 447,55
- Frais de personnel	0,00	0,00
- Autres frais administratifs	-4 542 943,76	-9 028 447,55
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorpor	0,00	0,00
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	21 168 203,34	35 578 893,51
- Coût du risque	0,00	0,00
- Coût du risque sur établissement de crédit	0,00	0,00
- Coût du risque sur la clientèle	0,00	0,00
- Coût du risque sur portefeuilles titres	0,00	0,00
- Autres opérations	0,00	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 168 203,34	35 578 893,51
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,00	0,00
- Immobilisations financières	0,00	0,00
- Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles	0,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	21 168 203,34	35 578 893,51
+ / - Résultat exceptionnel	0,00	0,00
- Impôt sur les bénéfices	-7 459 411,00	-17 254 527,00
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	0,00	0,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	13 708 792,34	18 324 366,51

Les principaux postes du compte de résultat sont les suivants :

- les intérêts et produits assimilés qui comprennent les intérêts liés aux tirages effectués au titre du prêt collatéralisé pour 158,1 millions d'euros, et les autres intérêts et produits assimilés qui représentent un produit de 37,05 millions d'euros provenant de la soulte sur les pattes fixes des swaps de couverture, étalée sur l'ensemble de la durée de vie des prêts collatéralisés.
- les intérêts et charges assimilés qui incluent principalement les intérêts sur les OFH pour 173,58 millions d'euros.

Le produit net bancaire s'élève à 25,71 millions d'euros au 30 juin 2017, en hausse de 19 % par rapport à l'année 2016. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la taille du bilan, par le biais des émissions d'Obligations de Financement de l'Habitat qui sont passées de 24.900 millions d'euros à 26.900 millions d'euros à fin juin 2017.

Les frais généraux représentent des charges de structure de 4,54 millions d'euros, en baisse par rapport à l'année 2016, suite à la provision des FRU.

Le bénéfice net après impôt s'élève à 13,71 millions d'euros au 30 juin 2017, en hausse par rapport à l'année 2016.

Cette hausse s'explique également par l'augmentation de la taille du bilan, par le biais des émissions d'Obligations de Financement de l'Habitat.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2017

Il n'y a pas eu d'événements importants survenus depuis l'arrêté au 30 juin 2017.

III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Société Générale SFH a initié des travaux avec Crédit du Nord, dans le cadre d'un nouveau projet d'élargissement des sources de collatéral éligible. Il s'agit d'un potentiel gisement de prêts rachetés par Crédit du Nord à la concurrence.

Ce gisement potentiel brut, avant application des critères d'éligibilité de Société Générale SFH, s'élèverait à environ 6 milliards d'euros, et il permettrait ainsi l'augmentation de la capacité d'émission de Société Générale SFH. La finalisation de ce projet est prévue pour le 1^{er} semestre 2018.

IV. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que Société Générale SFH n'a effectué aucune activité de recherche et de développement.

V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à ses statuts et au Code monétaire et financier, Société Générale SFH ne dispose d'aucune filiale ni aucune participation.

VI. PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Nous vous précisons que Société Générale SFH n'a acquis aucune participation et n'a procédé à aucune prise de contrôle.

VII. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nous vous précisons que le capital de notre Société était détenu, au 30 juin 2017, à hauteur de 37.499.999 actions (99,99 %) par SOCIETE GENERALE et à hauteur de 1 action (0,01 %) par 1 autre personne morale (SOGEPARTS) appartenant au groupe SOCIETE GENERALE.

VIII. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS

Les comptes semestriels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des états financiers.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2017 font apparaître un bénéfice en cours de formation de 13,71 millions d'euros.

IX. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Au cours du premier semestre 2017, Société Générale SFH a conclu 2 nouvelles conventions réglementées donnant lieu à application de l'article L 225-38 du Code de commerce.

Il s'agit des conventions de crédit (*Affiliate Facility Agreement*) et de garantie financière (*Affiliate Collateral Security Agreement*) relatives à la procédure des conventions réglementées, conclues entre Société Générale SFH et Boursorama S.A. qui disposent d'Administrateurs communs au sens dudit article L 225-38 du Code de commerce.

Aucune convention courante significative visée par l'article L 225-39 du Code de commerce n'a été conclue sur le premier semestre 2017.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2017 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2. Les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2017

COMPTES SEMESTRIELS

BILAN ET HORS BILAN	21
ACTIF PASSIF	21
HORS BILAN	23
COMPTE DE RESULTAT	25
COMPTE DE RESULTAT	25
ANNEXE	28
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	33
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	33
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	34
AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION	35
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	36
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	37
AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION	38
EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	39
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	40
PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS	41
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	42
EFFECTIF MOYEN	43
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	44
SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE	45
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	47
OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN	47
ENGAGEMENTS NON COMPTABILISÉS EN HORS BILAN	48
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME	49
EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR	50
IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE	51
INTEGRATION FISCALE	52
INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES	53
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	55
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	56

**BILAN
et HORS-BILAN**

BILAN ET HORS BILAN

Actif Passif

<i>(En EUR)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
ACTIF			
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	14 466	17 757	21 056
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	28 983 926 919	25 592 390 331	22 621 206 501
A vue	1 543 841 388	139 519 670	488 402 549
A terme	27 440 085 532	25 452 870 661	22 132 803 952
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-	-
Locationsimple	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Capital souscrit non versé	-	-	-
Actions propres	-	-	-
Autres actifs (note 4)	6 595 073	23 867 452	15 695 721
Comptes de régularisation (note 4)	354 426 544	401 902 845	452 387 143
Total	29 344 963 002	26 018 178 385	23 089 310 421

Société Générale SFH
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2017

Page | 22

PASSIF

(En EUR)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (note 5)	1 540 564 829	138 449 987	143 368 010
A vue	-	-	-
A terme	1 540 564 829	138 449 987	143 368 010
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Dettes représentées par un titre (note 6)	27 011 448 016	25 063 263 658	22 109 169 276
Bons de caisse	-	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-	-
Emprunts obligataires	27 011 448 016	25 063 263 658	22 109 169 276
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-
Autres passifs (note 7)	707 456	846 251	661 063
Comptes de régularisation (note 7)	278 392 718	315 477 298	345 199 453
Provisions	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-
Capitaux propres (note 8)	513 849 983	500 141 191	490 912 619
Capital	375 000 000	375 000 000	375 000 000
Primes d'émission	-	-	-
Réserves	6 257 060	5 340 841	5 340 841
Ecart de réévaluation	-	-	-
Provisions règlementées	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	118 884 131	101 475 983	101 475 983
Résultat de l'exercice	13 708 792	18 324 367	9 095 795
Total	29 344 963 002	26 018 178 385	23 089 310 421

Résultat de l'exercice en centimes : 13 708 792,34

Total du bilan en centimes : 29 344 963 001,77

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

Hors Bilan

HORS BILAN

(En EUR)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
ENGAGEMENTS DONNES	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-
Titres à livrer	-	-	-
Autres engagements donnés	-	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-
Titres à recevoir	-	-	-
Autres engagements reçus	-	-	-
AUTRES ENGAGEMENTS	30 666 361 469	28 387 151 608	24 750 776 543
Opérations en devises	-	-	-
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	-	-	-
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	-	-	-
Engagements sur instruments financiers à terme	-	-	-
Autres engagements (note 12)	-	-	-
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	30 666 361 469	28 387 151 608	24 750 776 543
Engagements douteux	-	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

<p>COMPTE DE RESULTAT</p>

COMPTE DE RESULTAT
Compte De Resultat

COMPTE DE RESULTAT

(En EUR)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
+ Intérêts et produits assimilés (note 9)	199 377 486	414 013 469	220 262 037
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	158 103 373	312 877 181	162 534 187
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	4 221 755	9 155 845	3 413 893
+ Autres intérêts et produits assimilés	37 052 359	91 980 443	54 313 957
- Intérêts et charges assimilés (note 9)	(173 583 758)	(369 435 348)	(198 639 664)
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les étés de crédit	(39 462 418)	(93 378 627)	(54 570 621)
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(134 121 340)	(276 056 721)	(144 069 043)
- Autres intérêts et charges assimilés	(0)	-	-
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-	-
+ Produits sur opération de location simple	-	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-	-
+ Commissions (produits)	-	-	-
- Commissions (charges)	-	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	-	-	-
- Opérations sur titres de transaction	-	-	-
- Opérations de change	-	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-	-
- Plus ou moins value	-	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	1	-	-
- Opérations faites en commun	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	1	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(82 582)	29 220	(5 720)
- Opérations faites en commun	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(82 582)	29 220	(5 720)
PRODUIT NET BANCAIRE	25 711 147	44 607 341	21 616 653
- Charges générales d'exploitation (note 10)	(4 542 944)	(9 028 448)	(6 018 511)
- Frais de personnel	-	-	-
- Autres frais administratifs	(4 542 944)	(9 028 448)	(6 018 511)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	21 168 203	35 578 894	15 598 142
- Coût du risque	-	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-	-
- Autres opérations	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 168 203	35 578 894	15 598 142

Société Générale SFH
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2017

+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-	-
- Immobilisations financières	-	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	21 168 203	35 578 894	15 598 142
+ / - Résultat exceptionnel	-	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 11)	(7 459 411)	(17 254 527)	(6 502 347)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	13 708 792	18 324 367	9 095 795

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

ANNEXE

ANNEXE

Note 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Société Générale SFH ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire .

Selon l'art. 515-13, SG SFH est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquiescer des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèse de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'art L.233-16 du Code de commerce dont relève SG SFH ;

- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles. Aucune dépréciation n'a été constatée à l'arrêté.

CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire , sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SFH à l'arrêté.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de :

- Leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

* TITRES DE PLACEMENT

• Actions et autres titres à revenus variables

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées. En cas de moins-values latentes, une dépréciation du portefeuille titres est constatée en comptabilité. Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à Revenus Variables".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

• Obligations et autres titres à revenu fixe

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

* TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Société Générale SFH a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour les opérations avec la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et charges assimilées".

Au titre de l'article L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'article 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

IMPOTS DIFFERES

La société utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

Les variations de l'exercice sont inscrites en compte de résultat dans le poste « impôt sur les bénéfices » et les stocks sont enregistrés au bilan dans le poste « compte de régularisation ».

PROVISIONS

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire .

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif, au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

OPERATIONS EN DEVICES

Les opérations comptabilisées par la société sont essentiellement en euro.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire . Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

AUTRES ENGAGEMENTS

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par SG SFH en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors-bilan dans un compte de garantie reçue.

FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL

SG SFH n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

CHARGE FISCALE

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33.3% et de 0% pour les plus-values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1.66%. Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les bénéfices des sociétés de 3.3%. SG SFH, constate comptablement la charge relative à la contribution sociale de solidarité, l'année à laquelle elle se rapporte. Cette contribution n'étant déductible fiscalement qu'au moment de son décaissement (année N+1), SG SFH enregistre un impôt différé actif, correspondant à l'économie d'impôt sur les sociétés qui sera réalisée l'année du paiement de la contribution sociale de solidarité. Cet impôt différé actif est repris comptablement l'exercice suivant.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

La rubrique "Résultat exceptionnel" comprend les produits et charges encourus par SG SFH dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de SG SFH.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire , relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, la société Société Générale SFH ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours du premier et deuxième trimestre de l'année 2017, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes:

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH en date valeur 23.01.2017 :

- Emission de la série n° 60 d'OFH de maturité 23 janvier 2024, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE, à taux fixe 0.250 %.
- Remboursement anticipé de la série n°37 d'OFH de maturité 27 mai 2024, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 750 millions d'euros.
- Prêt collatéralisé n° 49, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros, maturité 23 janvier 2024 à taux fixe 0.450 % ,

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH en date valeur 02.06.2017 :

- Emission de la série n° 61 d'OFH de maturité 02 juin 2025, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE, à taux fixe 0.50 % .
- Remboursement anticipé partielle de la série n° 38 d'OFH de maturité 28 juillet 2025, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 750 millions d'euros.
- Prêt collatéralisé n° 50, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros, maturité 02 juin 2025 à taux fixe 0.70 % .

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH en date valeur 23.06.2017 :

- Emission de la série n° 62 d'OFH de maturité 23 juin 2021, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, et souscrite entièrement par SOCIETE GENERALE, à taux fixe 0.00 % .
- Prêt collatéralisé n° 51, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 23 juin 2021 à taux fixe 0.20 % .
- Emission de la série n° 63 d'OFH de maturité 23 juin 2022, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, et souscrite entièrement par SOCIETE GENERALE, à taux fixe 0.097 % .
- Prêt collatéralisé n° 52, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 23 juin 2022 à taux fixe 0.297 % .
- Emission de la série n° 64 d'OFH de maturité 23 juin 2027, pour un montant nominal total de 1000 millions d'euros, et souscrite entièrement par SOCIETE GENERALE, à taux fixe 0.950 % .
- Prêt collatéralisé n° 53, pour un montant nominal total de 1000 millions d'euros, maturité 23 juin 2027 à taux fixe 1.15 % .

Aussi Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes :

- SG SFH a remplacé ses fonds propres à taux négatifs sur 3 mois du 05/01/2017 au 20/03/2017 pour un montant total de 366 millions d'euros, à taux fixe - 0.16%(PEC 8824813).
- SG SFH a remplacé ses fonds propres à taux négatifs sur 3 mois du 20/03/2017 au 26/06/2017 pour un montant total de 363 millions d'euros, à taux fixe - 0.34%(PEC 8995200).
- SG SFH a remplacé ses fonds propres à taux négatifs sur 3 mois du 27/06/2017 au 29/09/2017 pour un montant total de 400 millions d'euros, à taux fixe - 0.38%(PEC 9207735).

Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes en date de valeur 30.06.2017 :

- Concernant la régularisation sur la cotisation FRU 2016, SFH a payé 4 599 398 euros(cotisation réelle 4 086 851.01 euro) et nous avons reçu 3 245 743.89 euro(montant compensé avec contribution FRU 2017 : 997 586.44 euro, déduction de la contribution 2015 : 140 017.13 euro et ajustement SPI 16 462.19 euro).
- Conformément au projet de Loi de Finance, qui a été adopté le 20/12/2016, le taux d'IS sera modifié. Les modalités d'application de ce changement seront progressives et aboutiront en 2020 à la diminution du taux d'IS à 28% (au lieu de 33,33% actuellement). SG SFH faisant partie du Groupe d'intégration Fiscale France de la Société Générale (GFF), doit appliquer dans ses comptes sociaux le taux d'IS de la tête de groupe soit 33,1/3% jusqu'en 2019 puis 28% à partir de 2020.L'impact de la modification du taux d'IS sur l'étalement de la soule a été comptabilisé dans le comptes sociaux de la société SFH au 30/06/2017, ce qui a entraîné un retraitement de 4.7 millions d'euros sur la valeur de l'impôt différé.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement n'a pas eu lieu après la date de clôture au 30 juin 2017.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
Operations Interbancaires Et Assimilees

Note 2

OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

<i>(En EUR)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Caisses			
Banques centrales	14 466	17 757	21 056
Comptes courants postaux			
Total	14 466	17 757	21 056

Creances Sur Les Etablissements De Credit

Note 3

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En EUR)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Comptes et prêts	28 983 926 919	25 592 390 331	22 621 206 501
A vue :	1 543 841 388	139 519 670	488 402 549
Comptes ordinaires	1 543 841 388	139 519 670	488 402 549
Prêts et comptes au jour le jour			
Valeurs reçues en pension au jour le jour			
A terme :	27 440 085 532	25 452 870 661	22 132 803 952
Prêts et comptes à terme	27 440 085 532	25 452 870 661	22 132 803 952
Prêts subordonnés et participatifs			
Valeurs reçues en pension à terme			
Créances rattachées			
Créances douteuses			
Total brut	28 983 926 919	25 592 390 331	22 621 206 501
Dépréciations			
Total net	28 983 926 919	25 592 390 331	22 621 206 501
Titres reçus en pension			
Créances rattachées			
Total	28 983 926 919	25 592 390 331	22 621 206 501

Autres Actifs Et Comptes De Regularisation

Note 4

AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En EUR)		30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Autres actifs :	Sous-total	6 595 073	23 867 452	15 695 721
Compte courant SG impôt groupe		5 538 415	19 483 410	12 539 001
Débiteurs divers		1 056 658	4 384 042	3 156 720
Comptes de régularisation :	Sous-total	354 426 544	401 902 845	452 387 143
Charges comptabilisées d'avance		275 329 886	309 808 361	342 596 070
Etatement des primes d'émission		23 716 684	20 844 929	24 002 978
Etatement soulte pret		251 613 202	288 963 431	318 593 092
Produits à recevoir		-	-	-
Créances sur les établissements de crédit				
Opérations avec la clientèle				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Participations et autres titres détenus à long terme				
Parts dans les entreprises liées				
Opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat				
Opérations de location simple				
Immobilisations corporelles et incorporelles				
Actions propres				
Autres actifs				
Comptes de régularisation				
Impôts différés (*)		79 096 658	92 094 484	109 791 073
Autres comptes de régularisation				
Comptes d'ajustement sur devises [1]				
Charges à répartir sur prime d'émission				
Pertes à étaler sur soulte				
	Total brut	361 021 617	425 770 297	468 082 864
Dépréciations				
	Total net	361 021 617	425 770 297	468 082 864

(*) Les impôts différés sont détaillés dans la note 11

Dettes Envers Les Etablissements De Credit

Note 5

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En EUR)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Dettes à vue :			
Dépôts et comptes ordinaires			
Comptes et emprunts au jour le jour			
Valeurs données en pension au jour le jour			
Dettes à terme :	1 540 547 940	138 310 475	143 368 010
Emprunts et comptes à terme	1 540 547 940	138 310 475	143 368 010
Valeurs données en pension à terme			
Dettes rattachées	16 889	139 511	
Titres donnés en pension			
Total	1 540 564 829	138 449 987	143 368 010

Dettes Représentées Par Un Titre

Note 6

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En EUR)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Emprunts obligataires	26 900 000 000	24 900 000 000	22 000 000 000
Autres dettes représentées par un titre			
Sous-total	26 900 000 000	24 900 000 000	22 000 000 000
Dettes rattachées	111 448 016	163 263 658	109 169 276
Total	27 011 448 016	25 063 263 658	22 109 169 276

Autres Passifs Et Comptes De Regularisation

Note 7

AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En EUR)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Opérations sur titres	-	-	-
Dettes et titres empruntés			
Autres dettes de titres			
Autres passifs	707 456	846 251	661 063
Compte courant SG impôt groupe			
Versement restant à effectuer sur titres			
Créditeurs divers	707 456	661 178	661 063
Taxes charges à payer		185 073	
Comptes de régularisation	278 392 718	315 477 298	345 199 453
Charges à payer	3 108 744	5 718 162	137 159 670
Dettes envers les établissements de crédit			
Opérations avec la clientèle			
Dettes représentées par un titre			
Autres passif			2 685 585
Comptes de régularisation			134 474 085
Dettes subordonnées			
Impôts différés			
Produits constatés d'avance	275 283 974	309 759 136	208 039 783
Autres comptes de régularisation			
Total	279 100 174	316 323 549	345 860 516

Evolution Des Capitaux Propres

Note 8

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	30/06/2017
Origine :	119 800 350
Report à nouveau antérieur	101 475 983
Résultat de la période	18 324 367
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1) :	119 800 350
Réserve légale	916 219
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	118 884 131

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 37 500 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

(En EUR)

	Montant
Réserve légale	6 257 060
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Total	6 257 060

Variation Des Capitaux Propres

Note 8 (suite)

4 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En EUR)</i>	30/06/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2016	Augmentation	Diminution	30/06/2017
Capital	375 000 000			375 000 000			375 000 000
Primes d'émission	-			-			-
Réserves	5 340 841			5 340 841	916 219		6 257 060
Ecart de réévaluation	-			-			-
Provisions règlementées	-			-			-
Subvention d'investissement	-			-			-
Report à nouveau	101 475 983			101 475 983	17 408 148		118 884 131
Résultat de l'exercice	9 095 795			18 324 367	13 708 792	18 324 367	13 708 792
Distribution					-		-
Total	490 912 619			500 141 191	32 033 159	18 324 367	513 849 983

Produits Et Charges D'interets

Note 9

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

(En EUR)	Charges	produits	Net 2017	Net fin 2016	Net mi 2016
Sur opérations avec les établissements de crédit :	39 462 418	158 103 373	118 640 955	219 498 554	107 963 566
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les étés de crédit	39 462 418	158 103 373	118 640 955	219 498 554	107 963 566
Titres et valeurs reçus en pension			-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle :	-	-	-	-	-
Créances commerciales			-	-	-
Autres concours à la clientèle			-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs			-	-	-
Titres et valeurs reçus en pension			-	-	-
Autres			-	-	-
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	134 121 340	4 221 755	(129 899 585)	(266 900 876)	(140 655 150)
Sur dettes subordonnées			-	-	-
Autres intérêts et produits ou charges assimilés	0	37 052 359	37 052 359	91 980 443	54 313 957
Total	173 583 758	199 377 487	25 793 729	44 578 121	21 622 373

(En EUR)	2017	Fin 2016	Mi 2016
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable			
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme			
Part dans les entreprises liées			
Autres			
Total	-	-	-

Charges Generales D'exploitation

Note 10

1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(En EUR)	2017	Fin 2016	Mi 2016
Frais de personnel [1]	-	-	-
Salaires et traitements			
Charges sociales et fiscales sur rémunérations			
Autres			
Autres frais administratifs	(4 542 944)	(9 028 448)	(6 018 511)
Impôts et taxes	(1 133 685)	(2 214 368)	(2 971 579)
Services extérieurs	(3 409 259)	(6 814 080)	(3 046 932)
Autres			
Total	(4 542 944)	(9 028 448)	(6 018 511)

Effectif Moyen

Note 10 (suite)

2 - EFFECTIF MOYEN

			2017	Fin 2016	Mi 2016
	France	Etranger			
Cadres			-		
Non cadres			-		
	Total		-	-	-

3 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été allouée à l'organe de direction.

Impôts Sur Les Benefices

Note 11

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

(En EUR)	2017	Fin 2016	Mi 2016
Charge fiscale courante	(5 538 415)	(18 349 878)	(11 405 469)
Charge fiscale différée	12 997 826	35 604 405	17 907 816
Total	7 459 411	17 254 527	6 502 347

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(En EUR)	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
Ventilation résultats			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit	Impôt net imputé	
1 - Taxé au taux normal	21 168 204	(24 254 839)	(5 538 415)		(5 538 415)	26 706 618
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable						-
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	21 168 204	(24 254 839)	(5 538 415)		- (5 538 415)	26 706 618
3 - Taxé au taux normal						-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable						-
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)						-
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	21 168 204	(24 254 839)	(5 538 415)		- (5 538 415)	26 706 618
5 - Taxé au taux normal						-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable						-
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)						-
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	21 168 204	(24 254 839)	(5 538 415)		- (5 538 415)	26 706 618
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL						-
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES						-
IMPOT COURANT	21 168 204	(24 254 839)	(5 538 415)		- (5 538 415)	
IMPOT DIFFERE		12 997 826	(12 997 826)		(12 997 826)	12 997 826
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE						-
CONTRIBUTIONS						-
AUTRES (à préciser)						-
RESULTAT NET	21 168 204	(11 257 013)	7 459 411		-(18 536 241)	13 708 792

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Operations Non Inscrites Au Bilan

Note 12

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.

1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

(En EUR)	Nature	30/06/2017
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		-
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-
Titres à livrer		-
Titres à recevoir		-

1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

(En EUR)	Nature	30/06/2017
PPI en garantie par SG		30 666 361 469

Engagements Non Comptabilisés En Hors Bilan

Note 12 (suite)

2 - ENGAGEMENTS NON COMPTABILISÉS EN HORS BILAN

<i>(En EUR)</i>	30/06/2017	Échéance	Bénéficiaire contrepartie	Commentaires
Engagements donnés	-			
Engagements reçus	-			

Engagements Sur Instruments Financiers A Terme

Note 13

1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(En milliers d'EUR)	Opérations de gestion de	Opérations de couverture	Juste valeur	Total		30/06/2016
				30/06/2017	31/12/2016	
Opérations fermes	-	-	-	-	-	-
Opérations sur marchés organisés et assimilés :	-	-	-	-	-	-
contrats à terme de taux d'intérêt						
contrats à terme de change						
autres contrats à terme						
Opérations sur marchés de gré à gré	-	-	-	-	-	-
swaps de taux d'intérêt						
swaps financiers de devises						
FRA						
autres						
Opérations conditionnelles	-	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt						
option de change						
option sur actions et indices						
autres options						
	-	-	-	-	-	-

2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

(En milliers d'EUR)	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
				-
				-
				-
				-
				-
Total	-	-	-	-

Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir

Note 14

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

(En EUR)	Durée restant à courir au 30 juin 2017				Total
	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	2 083 926 919	1 500 000 000	9 650 000 000	15 750 000 000	28 983 926 919
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	40 564 829	1 500 000 000			1 540 564 829
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	111 448 016	1 500 000 000	9 650 000 000	15 750 000 000	27 011 448 016

Identite De La Societe Consolidante

Note 15

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SOCIETE GENERALE SFH sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Intégration Fiscale

Note 16

INTEGRATION FISCALE

La Société Société Générale SFH est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2008

Son résultat fiscal ayant servi de base au calcul de l'impôt est le suivant:

Déficit à court terme de 16 084 458 €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette créance de 5 538 415 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Informations Concernant Les Entreprises Liees

Note 17

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

(En EUR)	30/06/2017	Part entreprises liées
Postes de l'actif	29 344 948 536	29 344 948 536
Créances sur les établissements de crédit	28 983 926 919	28 983 926 919
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	361 021 617	251 613 202
Postes du passif	28 831 113 019	17 789 341 168
Dettes envers les établissements de crédit	1 540 564 829	1 540 564 829
Opérations avec la clientèle		-
Dettes représentées par un titre	27 011 448 016	16 107 070 198
Autres passifs et comptes de régularisation	279 100 174	141 706 141
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
Postes du hors bilan	30 666 361 469	30 666 361 469
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Opérations en devises		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Autres engagements		
Autres engagements donnés		
Autres engagements reçus	30 666 361 469	30 666 361 469
Postes du compte de résultat		
Intérêts et produits assimilés	199 377 486	172 802 694
Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilées	(173 583 758)	(80 718 764)

Société Générale SFH
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2017

Charges de commissions		
Autres charges d'exploitation bancaires	(82 582)	(79 324)
Autres frais administratifs	(4 542 944)	(3 022 270)

Honoraires Des Commissaires Aux Comptes

Note 18

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 30.06.2017, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	8 600.00 €
ERNST & YOUNG	:	8 600.00 €

Tableau Des Flux De Tresorerie

Note 19

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	30/06/2017	31/12/2016
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice	13 709	18 324
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement	-	-
Dotations nettes aux provisions/crédit	-	-
Gains nets sur la cession d'immobilisations	-	-
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	12 998	35 604
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	(1 987 212)	(3 255 082)
Flux de trésorerie sur titres de placement	-	-
Flux de trésorerie sur titres d'investissement	-	-
Flux sur autres actifs	2 837	(3 983)
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	1 399 505	(1 594 910)
Emissions nettes d'emprunts	-	-
Flux sur autres passifs	14 296	(173 492)
Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation	(543 866)	(4 973 538)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Flux liés à la cession de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements pour l'acquisition de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Flux net provenant d'autres activités d'investissement	-	-
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	-	-
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions	-	-
Dividendes versés	-	-
Emissions nettes de dettes subordonnées	-	-
Autres	1 948 184	2 886 084
Trésorerie nette due aux activités de financement	1 948 184	2 886 084
TOTAL ACTIVITES	1 404 318	(2 087 454)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 404 318	(2 087 454)
Trésorerie à l'ouverture	139 537	2 226 991
Trésorerie à la clôture	1 543 855	139 537
Net	1 404 318	(2 087 454)
Caisse et banques centrales	14	18
Opérations à vue avec les établissements de crédit	1 543 841	139 519
TOTAL	1 543 855	139 537

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.

Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFF a été établi conformément aux règles applicables au règlement 2014-07 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française

3. Le rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Société Générale SFH

SG SFH

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Société Générale SFH SG SFH

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société SG SFH, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 22 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Marjorie Blanc Lourme

Micha Missakian

4. La déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

4.1. Responsable du rapport financier semestriel 2017 de Société Générale SFH

M. Vincent ROBILLARD, Directeur Général Délégué de Société Générale SFH

4.2. Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Puteaux, le 28 septembre 2017

M. Vincent ROBILLARD
Directeur Général Délégué de Société Générale SFH